

Réf: Dossier 354428

Avis de constitution

SOCIETE « CHRIST TRANSPORT EMERGENT SARL »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE  
SOTRAPIM NON LOIN DE LA GARE SBTA, Lot 4999-501,  
Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 11/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRIST TRANSPORT EMERGENT  
SARL »

Objet : Transport de personnes et de marchandises.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet ci-avant;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE  
SOTRAPIM NON LOIN DE LA GARE SBTA, Lot 4999-501, Ilot 56

Dirigeant(s) M KOUASSI CHRIST-ODONEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12002 du 21/11/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71596/GTCA/RC/2024 du 21/11/2024

